
Destinataires : Directions et directions adjointes d'établissement, enseignantes et enseignants, conseillers pédagogiques

Expéditrice : Caroline Duguay, responsable du dossier de l'encadrement des stagiaires,
Bureau de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'expérience employé
(BIFE)
Service de la gestion des personnes et du développement des compétences (SGPDC)

Date : 27 octobre 2020

ABANDON DE STAGE PAR UN STAGIAIRE EN ENSEIGNEMENT

Durant l'année scolaire 2019-2020, un projet pilote a été expérimenté concernant les enseignantes et les enseignants qui doivent composer avec l'abandon du stage de leur stagiaire. Le Comité d'encadrement des stagiaires (CES), offre, à compter de l'année scolaire 2020-2021, la possibilité d'une **rémunération additionnelle aux enseignantes et aux enseignants qui en feront la demande auprès de la responsable du dossier de l'encadrement des stagiaires.**

En plus de recevoir le montant déclaré par l'université (ce montant correspond au prorata du nombre de journées de stage effectué par le stagiaire), **l'enseignante ou l'enseignant qui en fait la demande auprès de la responsable du dossier des stages en enseignement recevra le quart de l'allocation fixée pour l'année scolaire en cours.** Ce montant correspond à 143\$ en 2020-2021 puisque l'allocation pour la présente année scolaire est établie par le CES à 570\$ pour chaque stage complet. Les deux montants combinés ne pourront pas dépasser 570\$. L'enseignante ou l'enseignant devra faire sa demande auprès de la responsable des stages en enseignement au plus tard le 1^{er} juin 2021.

L'enseignante ou l'enseignant pourra dépenser son allocation pendant l'année scolaire et l'établissement recevra le montant à la fin de l'année, en même temps que l'opération de décentralisation massive faite par le Service des ressources financières, en juin de chaque année.

Le montant de l'allocation peut être dépensé selon les modalités prévues à la section «budget décentralisé» du document suivant :

<http://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/Principes-et-balises-de-la-mesure-30020.pdf>

Pour plus d'informations concernant les stages en enseignement, nous vous invitons à visiter notre site Intranet sur <http://gestion-personnes.csdm.qc.ca/recrutement-stage/stage/> .